

Import-export : plus qu'un mois avant la généralisation de la dématérialisation des procédures

■ Toutes les banques de la place se mobilisent pour sensibiliser leurs clients sur l'approche de cette date fatidique ■ Le délai de séjour moyen au port de Casablanca est réduit de 10 jours à 7 entre juillet 2013 et fin 2014 ■ Plus de 700 importateurs et exportateurs utilisent la plate-forme.

Vous l'aurez certainement remarqué. Depuis plusieurs semaines, les différents établissements bancaires de la place ont enchaîné les campagnes de communication et des séminaires visant à informer les clients de leur adhésion au processus de dématérialisation des procédures d'import et d'export. Il faut dire que les enjeux sont importants. A partir de fin mai, l'ensemble des procédures liées à la gestion des titres d'importation se fera de manière électronique. Ce délai était initialement fixé au 1^{er} avril avant que Portnet SA, en charge du projet de dématérialisation, n'accorde un délai de grâce d'un mois aux opérateurs suite à leurs doléances. «Avec l'implication très forte des banques, nous avons pu toucher directement des milliers d'opérateurs concernés», explique Jalal Benhayoun, directeur général de Portnet SA, qui se réjouit de cette mobilisation des acteurs impliqués dans le commerce extérieur. Du côté des banques, il faut aussi reconnaître que la dématérialisation constitue une aubaine. «Jusqu'à-là, la gestion manuelle des documents administratifs était très contraignante. Non seulement



la transmission des documents entre la banque, le client et les différentes administrations prenait du temps, mais il fallait aussi gérer leur archivage avec le risque de perte chez la banque ou l'un des intervenants dans la chaîne», explique un cadre d'une grande banque de la place. D'où l'intérêt accordé aujourd'hui par les banques à ce processus. Selon les témoignages de certains opérateurs, des banques de la

LE SERVICE A PERMIS UNE AMÉLIORATION DE LA GESTION DES OPÉRATIONS D'IMPORTATION, DANS LE SENS OÙ LES OPÉRATEURS PARVIENNENT À MIEUX ANTICIPER LEURS BESOINS AU NIVEAU DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

place vont jusqu'à imposer à leurs clients une inscription à la plate-forme Portnet, même si le délai de fin mai n'est pas encore expiré.

Plus de 300 000 messages échangés mensuellement

Au-delà de l'implication des banques, le Portnet a obtenu récemment un autre soutien de taille qui devrait lui permettre d'accélérer sa mise en place. En février dernier, le Comité national pour l'environnement des affaires (CNEA) a présenté son plan d'action 2015, dans lequel la dématérialisation des procédures du commerce extérieur est inscrite comme une priorité. Meriem Bensalah Chaqroune, présidente de la CGEM et membre du CNEA, avait même souligné que «le projet Portnet a enregistré des avancées considérables», et a insisté sur la poursuite des efforts et la résolution «des blocages pour aboutir à l'objectif zéro papier dans les démarches de l'import et l'export». Les données de Portnet SA confir-

ment en effet que depuis que le projet a été lancé, le délai de séjour moyen au port de Casablanca est passé de 10 jours à 7 jours entre juillet 2013 et fin 2014.

Certes, ce n'est qu'à la fin de cette période (septembre 2014) que Portnet a été mis en service. Cependant, le processus d'amélioration mené par les acteurs de la chaîne portuaire pour s'y préparer a contribué largement à la réduction de ces délais. Et à en croire les initiateurs du projet, le délai devrait se réduire encore davantage une fois que la dématérialisation des titres d'importation sera obligatoire. En attendant, Portnet SA note une nette amélioration de l'anticipation par les opérateurs économiques du dépôt du manifeste, nécessaire aux opérations d'import.

En d'autres termes, le service a permis une amélioration de la gestion des opérations d'importation, dans le sens où les opérateurs parviennent à mieux anticiper leurs besoins au niveau des démarches administratives. Ainsi, le délai moyen de dépôts des manifestes est passé de 20 à 30 jours sur les trois derniers mois de 2014 grâce au rôle de guichet unique que joue Portnet.

A noter par ailleurs, qu'à ce jour, plus de 700 importateurs et exportateurs ont déjà adhéré à Portnet. A ceux-là s'ajoutent 122 agents douaniers, 145 agents maritimes et consignataires, ainsi que 500 transitaires. Douze banques y sont également abonnées. En tout, plus de 300 000 messages y sont échangés mensuellement, un chiffre qui sera naturellement appelé à augmenter durant les prochains mois lorsque la dématérialisation du titre d'import sera généralisée ■

Y.T.

Portnet s'"internationalise"

En plus de la dématérialisation progressive des autres démarches liées aux commerces extérieurs, Portnet a également entamé une phase importante qui devrait se traduire par son intégration à d'autres outils au niveau international. «On ne peut atteindre les objectifs d'une dématérialisation totale que si les procédures liées aux partenaires économiques étrangers (ndlr : fournisseurs ou clients) sont également pris en charge au niveau de Portnet», explique Jalal Benhayoun. C'est pourquoi les équipes travaillent actuellement sur un projet d'intégration des guichets

uniques africains à travers l'Alliance africaine pour le commerce électronique. Parallèlement, Portnet SA se penche sur un projet d'intégration du système Traces (outil de gestion des mouvements d'animaux et de produits d'origine animale tant en provenance de l'extérieur de l'Union européenne que sur son territoire). Ceci vient s'ajouter au projet de mise en œuvre des recommandations de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE) sur l'interopérabilité des guichets uniques, dont certaines sont déjà prises en compte par le projet Portnet ■